

N° 40 -Juillet 2025

Rénovation Quartier MALAVAL

Depuis fin avril et jusqu'en octobre, le quartier Malaval est en travaux. La première étape est la séparation des eaux usées et pluviales ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Plus de fils apparents et de nouveaux candélabres, un revêtement neuf avec un caniveau central et des places de parking en pavés hydro-absorbants donneront un nouveau cachet aux rues Pierre Grasset et du Boulo drome et amélioreront la qualité de vie des habitants du quartier . Pendant la durée des travaux, des mesures temporaires sont mises en place pour minimiser les perturbations, telles que des déviations. Le coût des travaux est de 800 000 € en partie subventionné sur la réfection des réseaux.



Programmation des futurs travaux



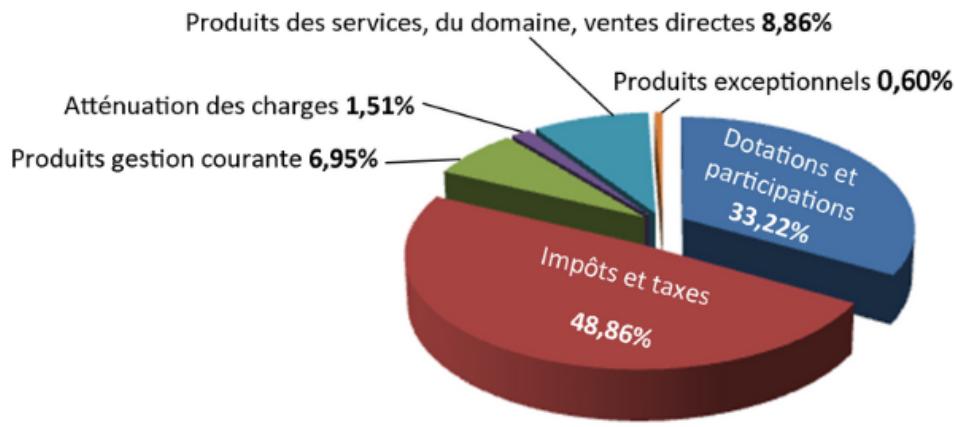
Les 20 mai et 3 juin, deux réunions importantes se sont tenues pour la programmation des futurs travaux de rénovation de quartiers. Le 20 mai, les élus, les services techniques, le responsable Eau et Assainissement de la Communauté de communes, le cabinet d'étude AMAT et un représentant du SDEE se sont réunis pour travailler sur une première esquisse pour la rénovation du quartier des Chauvets qui proposera un réaménagement de la place Marthe Dupeyron et des rues des Chauvets et du Canal. Puis le 3 juin une réunion avec le Service Routes du Département pour évoquer la rénovation de l'avenue Joffre (Route Départementale 906). Le Département prend en charge la rénovation de la chaussée et la commune les réseaux et les trottoirs. Ces deux projets importants seront présentés et discutés avec les riverains avant le début des travaux.

LANGOGNE

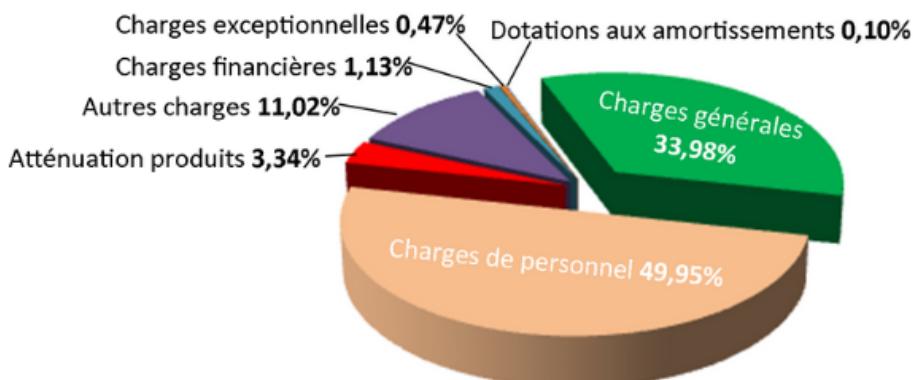
HLM Lachan, enfin le bout du tunnel ?

Le 17 avril, à la demande des élus de Langogne, les responsables de Lozère Habitation sont venus en mairie pour évoquer l'avenir des HLM de Lachan. Étaient également présents, les services de la DDT et le CAUE. Sébastien Blanc, directeur de Lozère Habitation, nous a présenté les grandes lignes de la réhabilitation. Le projet vise à transformer le quartier en changeant son image pour attirer une population diversifiée et renforcer la mixité sociale. Il prévoit la dé-densification des immeubles existants, la construction de logements modernes, performants et adaptés aux attentes actuelles, tout en inscrivant le quartier dans son environnement à proximité des commerces et services. La rénovation des logements, la transformation de certains en plus petits, l'amélioration de l'acoustique et la création d'espaces privés visent à améliorer le confort. La réhabilitation des parties communes, la création de garages ou abris extérieurs, et l'accès facilité à la propriété (lots à vendre, logements locatifs, petits collectifs) favoriseront la mixité et la qualité de vie. Enfin, des espaces verts et des jardins partagés renforceront l'attractivité et le cadre de vie du quartier. Le Directeur s'est engagé sur un calendrier prévisionnel : lancement d'un concours d'architecte (mai-juin), présentation et concertation avec élus et habitants à l'automne, permis de construire début 2026 pour un lancement des travaux à l'été 2026. Nous resterons vigilants pour que ce calendrier soit respecté.

Fonctionnement :



Total des recettes réelles : **4 144 436 €**



Total des dépenses réelles : **3 534 742 €**

Déchetterie rappel

La déchetterie de Langogne, géré par le SICTOM, est ouverte 6j/7. Les usagers doivent être munis d'une carte d'accès. Pour obtenir cette carte ou procéder à son renouvellement en cas de perte ou autres, vous devez vous adresser à la mairie. Si vous envisagez de jeter un volume important de déchet, il est conseillé d'appeler avant de vous déplacer pour fixer un rendez-vous au 04-66-69-17-97. Pour les professionnels, tarification en fonction des prestations. Pour plus d'informations : <https://ccha-langogne.com/services/dechetterie/>

Opération de Résorption de l'habitat Insalubre (RHI) et de restauration immobilière (THIRORI)



La politique en faveur du logement est très importante pour améliorer le confort des habitations, les économies d'énergie très impactantes sur le pouvoir d'achat, l'attractivité de notre territoire (professionnels de santé...) et pour conforter les écoles (1000 élèves et étudiants à Langogne). Notre programme s'appuie sur les aides de l'État (ANAH), du Département (PIG) de la Région dans le cadre des dispositifs Petite ville de Demain, et ORT obtenus par notre territoire.

Après les 7 logements de l'Espace Gargantua les collectivités engagent un programme de réhabilitation de deux immeubles Rue du Pont Vieux avec l'objectif d'y créer 5 logements et un accès direct à la rue depuis l'Espace Gargantua. C'est une démarche longue et complexe mais elle permet de mobiliser des subventions exceptionnelles au taux de 70% sans lesquelles ce ne serait pas envisageable.

Aides à la rénovation 2024

Cette politique porte ses fruits en Lozère, avec 212 projets de propriétaires habitants et 49 de bailleurs agréés pour un montant total de 8 480 071 € de subventions mobilisées, soit une moyenne de 32 500 € par logement et plus de 13 000 000 € de travaux pour les entreprises.. Pour Langogne, les aides à la rénovation ont concerné 34 logements.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal révisé amplifiera ce programme. Il prévoit 306 nouvelles habitations pour les prochaines années. L'enquête publique sur le PLUI est prévue en septembre 2025.

Finances : les chiffres de 2024

investissement :

Le montant des dépenses pour 2024 s'élève à 1 379 751 €. Sur cette somme, 70% représentent des travaux et les 30% restants correspondent à l'acquisition de matériels, véhicules, informatiques,...

pour les recettes : 22,85% de subventions, 37,73% en autofinancement et 39,43% autres.

Sur les travaux engagés en 2024, il reste 499 547 € de travaux à terminer et à payer en 2025. De même, il reste 575 242 € de subventions octroyées pour 2024 et antérieurement à encaisser. Par ailleurs, on peut noter que la commune est peu endettée avec un ratio d'endettement de 2,4 ans, le seuil critique étant de 12 ans. Néanmoins, il faut rester vigilant au regard des difficultés croissantes (coût des travaux, coût des énergies, difficultés de subventionnement).



relooking du site internet de la commune

Après l'Office de Tourisme, c'est la commune de Langogne qui lance le relooking de son site internet pour mieux vous servir. Plus moderne, intuitif et accessible, il facilitera l'accès à toutes les informations essentielles : démarches administratives, actualités, événements et services en ligne. D'ici quelques semaines vous pourrez découvrir sur www.langogne.com, une plateforme conviviale, conçue pour simplifier votre quotidien et renforcer le lien avec votre commune.

Arnaques, restons vigilants

Il est essentiel de rester vigilant face aux nombreuses arnaques qui circulent aujourd'hui, que ce soit par téléphone, internet, courriels ou démarchages abusifs. Ces tentatives de fraude peuvent prendre différentes formes : messages ou appels suspects, faux sites internet ou emails frauduleux. Voici quelques conseils importants : ne communiquez jamais vos informations personnelles, bancaires ou codes confidentiels à des inconnus, même si la personne semble crédible, méfiez-vous des demandes d'argent ou de données sensibles. En cas de doute ou si vous êtes victime d'une tentative, n'hésitez pas à contacter rapidement les services de la Gendarmerie. Restez attentifs, prudents et informés pour vous protéger efficacement contre ces arnaques et préserver la sécurité de tous.



Forum des Associations Navettes Marchés



Nouveaux arrivants



Nouveaux Arrivants

Un moment convivial pour l'accueil des nouveaux arrivants sur notre Communauté de Communes se déroulera mardi 23 septembre à l'Espace Gargantua. Les nouveaux arrivants sont invités à se faire connaître, dès à présent, à l'Office de Tourisme (04 66 69 01 38 - langogne@langogne.fr).

Forum des associations

Il est programmé le vendredi 5 septembre à la salle polyvalente. Les responsables d'associations doivent retourner les informations le plus rapidement possible. La fiche d'inscription est disponible en mairie (04 66 69 10 33 - contact@mairie-langogne.fr)

Navettes Marchés

Elles sont reconduites les mardis et samedis, du mardi 8 juillet au samedi 30 août.

Retour en images sur ce début d'année

Ce début d'année 2025 a été marqué par des événements importants pour notre commune : les vœux à la population, le repas des anciens, signature d'une convention avec la gendarmerie, le succès de la Foire Concours et de la Fête du Manouls organisé par la la Confrérie du Manouls Langonais de Garguantua, les commémorations du 8 mai et de la Libération,....



Cet été à Langogne

Comme chaque année beaucoup de manifestations sportives et culturelles sur notre territoire durant cet été : Fête Nationale, Feux d'artifice, Concerts, Conférences, Anim'ta ville, Lotos, Concours de Pétanque, Marchés aux puces, Promenades urbaines, Expositions, Ateliers à la Filature des Calquières, Sorties nature et astronomie, Triathlon, Régates,.... Avec comme point d'orgue le premier weekend d'août la fête de Langogne. Retrouvez le programme complet à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la mairie ou en téléchargement en scannant les QRcodes.

